

# SAVOIR PRÉVENIR

Vol. 41, n° 1, printemps 2026



**Utiliser des  
rallonges  
électriques  
en toute  
sécurité**

**BATTERIES  
LITHIUM-ION :  
risques  
et mesures  
de prévention**



## ASP Construction

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine,  
bureau 301, Anjou, QC H1K 4E4  
514 355-6190  
asp-construction.org

**Abonnement ou  
changement d'adresse :**  
info@asp-construction.org

**Commander nos publications  
et/ou les consulter en ligne :**  
asp-construction.org/publications

Toute reproduction totale ou  
partielle de ce document (textes,  
photos, etc.) **doit être autorisée  
par écrit par l'ASP Construction  
et porter la mention de sa source.**

**Savoir prévenir** est publié quatre  
fois l'an par l'ASP Construction.

Les publications de l'ASP  
Construction sont offertes  
gratuitement aux employeurs  
qui cotisent à l'ASP Construction  
ainsi qu'à leurs travailleurs de  
même qu'aux associations  
patronales et syndicales.

**Tirage :** 11500  
Poste-publications 40064867

**DÉPÔT LÉGAL :**  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec

**Directrice générale :** Kathy Otis

**Rubrique Centre de  
documentation :**  
Lucie Brunet,  
biblio@asp-construction.org

**Conception graphique :**  
Gaby Locas

**Textes :** Linda Gosselin

**Collaboration :**  
Lucie Brunet, Isabelle Dugré, Cédric  
Pelchat et Jean-François St-Onge

**Source des photos :** ASP Construction

ISSN 2819-2133 (Imprimé)  
ISSN 2819-2141 (En ligne)



Kathy Otis, M.Sc, CRIA  
**Directrice générale**

## Mot de la directrice générale

Nous entamons maintenant la dernière année de notre *Planification stratégique 2023-2026*. Je suis fière du travail et de l'engagement des membres de l'équipe, car la majorité des projets prévus ont déjà été réalisés.

En cours d'année, nous travaillerons, entre autres au développement de la 9<sup>e</sup> édition du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC), à la mise en ligne d'une nouvelle vitrine Web et à la redynamisation du matériel didactique de nos formations. D'autres développements vous seront transmis dans les prochains mois.

Dans ce bulletin, vous pourrez lire un article complet sur les batteries lithium-ion. Ces batteries sont devenues indispensables dans notre quotidien. Présentes dans une vaste gamme d'appareils, d'outils, d'équipements et de véhicules, elles offrent une grande efficacité énergétique, mais doivent être utilisées de manière adéquate et sécuritaire.

Également, nous vous proposons un article sur les rallonges électriques ainsi que deux documents sur les situations d'urgence en espace clos, développés en collaboration avec nos partenaires en SST. Ça mérite qu'on s'y attarde !

Bonne lecture,

## Sommaire

**3**

### PRÉVENTION

Batteries lithium-ion :  
risques et mesures  
de prévention

**8**

### BONNE PRATIQUE

Utiliser des rallonges  
électriques  
en toute sécurité

**12**

### LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Coup d'œil  
sur le Centre de  
documentation

**11**

### OUTILS DE PRÉVENTION

Urgences, premiers  
secours et sauvetages  
en espace clos



# Batteries lithium-ion : risques et mesures de prévention

Les batteries lithium-ion alimentent une multitude d'appareils et d'équipements dans nos activités quotidiennes, autant personnelles que professionnelles. Elles doivent être utilisées, manipulées, rechargées, entreposées et éliminées avec précaution. Une bonne compréhension des principaux risques et l'application de mesures de prévention adéquates permettront de les utiliser en toute sécurité.



Mise en garde : Malgré tous nos efforts, il peut arriver que les photos publiées ne soient pas entièrement conformes aux lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail.

## UNE BATTERIE LITHIUM-ION, C'EST QUOI ? \*

Une batterie est composée de multiples cellules (piles) reliées entre elles et regroupées avec leur système de contrôle et leur dispositif électronique de protection. Chaque cellule est un système électrochimique unitaire rechargeable, stockant de l'énergie sous forme chimique et la restituant sous forme électrique. Le principe de fonctionnement consiste en un courant électrique qui circule entre une électrode positive (la cathode) et une électrode négative (l'anode), créant ainsi une différence de potentiel entre les deux électrodes. Les ions positifs de lithium (Li+) se déplacent dans un liquide conducteur qui est un électrolyte dissous dans un solvant. Ils vont de l'anode vers la cathode lorsque la batterie se décharge, et font le trajet inverse quand celle-ci se recharge.

Plusieurs technologies de batteries découlent de l'utilisation du lithium, la plus répandue à ce jour étant la technologie lithium-ion (Li-ion). Ces batteries se distinguent par leur haute densité d'énergie.

Grâce au lithium, il est possible d'emmagasiner une grande quantité d'énergie dans un espace réduit, ce qui permet une plus grande variété d'utilisation.

De plus, ces batteries ont un faible taux d'autodécharge et peuvent donc fournir une grande quantité d'énergie sur une longue période.

\* Source : Batteries lithium-ion : entre performance et prévention des risques, par Mélina Nantel, magazine Prévention au travail

Les batteries lithium-ion présentent de nombreux avantages, notamment une grande performance, une haute densité d'énergie, une longue durée de vie et une capacité de recharge rapide, ce qui en fait un choix très intéressant pour l'achat d'outils portatifs ou d'appareils de levage. Toutefois, leur utilisation n'est pas sans risques.



### DÉFINITION

#### Pile ou batterie ?

Une batterie est un assemblage constitué d'au moins deux piles électrochimiques.

### PRINCIPAUX RISQUES

Par leur composition chimique complexe (électrodes, électrolytes et solvants, produits toxiques), les batteries lithium-ion doivent être utilisées, manipulées, installées, rechargées, entreposées et éliminées avec précaution. Dans un premier temps, toujours respecter les instructions du fabricant et s'assurer de la compatibilité de la batterie avec l'appareil ou l'équipement ainsi qu'avec le chargeur utilisé.

### Incendie et explosion

Le principal danger des batteries lithium-ion est le phénomène d'emballement thermique.

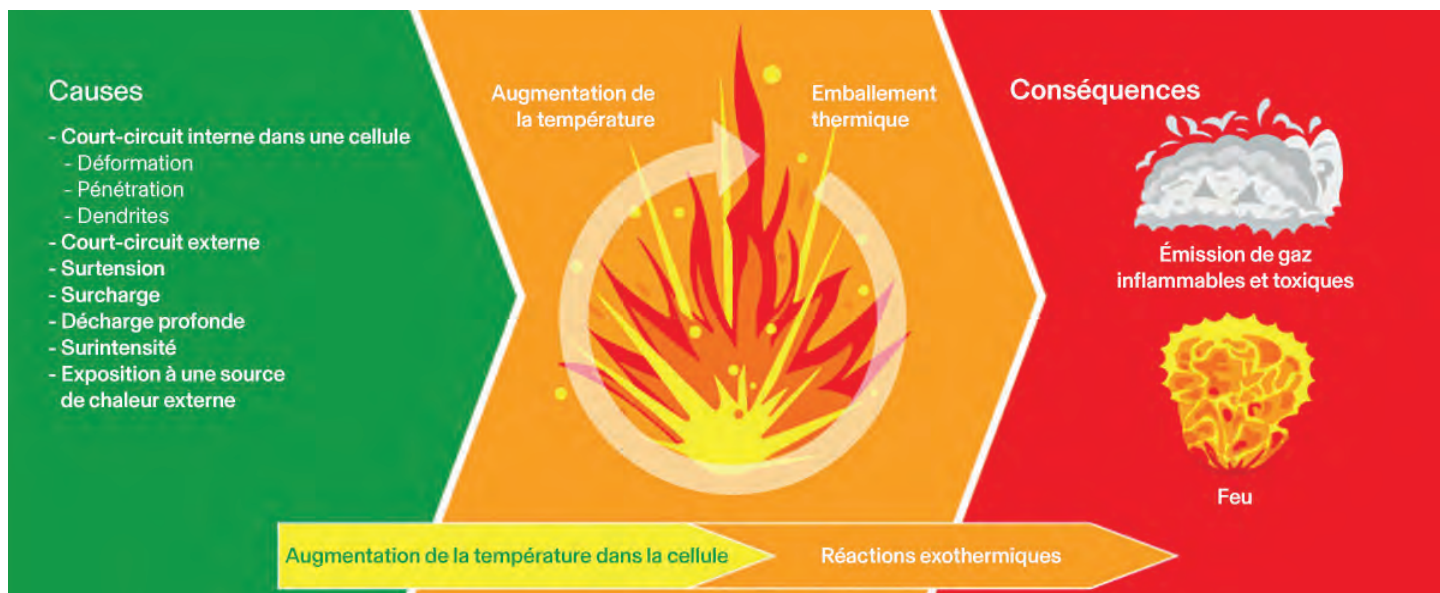
Le lithium est hautement inflammable. Un court-circuit, une surcharge, un impact, un choc ou des températures extrêmes peuvent faire augmenter rapidement la température de la batterie et provoquer un emballement thermique. Ce phénomène peut mener à une explosion ou à un incendie et à la libération de gaz et de particules toxiques.

### Chimique et toxicologique

Une cellule endommagée peut provoquer une fuite ou le dégagement de certains produits dangereux toxiques et corrosifs sous forme de gaz, de fumées ou de particules comme le monoxyde de carbone, l'acide fluorhydrique ou le nickel. Le contact direct ou l'inhalation de ces produits peut entraîner des conséquences graves sur la santé des travailleurs, par exemple :

- des irritations cutanées, des lésions oculaires
- des irritations aux voies respiratoires
- des brûlures graves.



**NOTE**

Les incendies de batteries lithium-ion sont difficiles à éteindre, l'eau ou la poudre permettent uniquement de refroidir l'incendie, sans l'éteindre. Et même une fois le feu éteint, l'emballement thermique peut continuer à couver et le feu peut reprendre.

Il est donc primordial d'appliquer des mesures de prévention lors de la recharge et de l'entreposage des batteries pour éviter un incendie ou une explosion.

Un plan de mesures d'urgence doit être élaboré, éprouvé et connu des travailleurs. Aussi, disposer des équipements requis et en quantité suffisante en cas d'urgence : extincteur<sup>1</sup>, douche oculaire, etc.

Les chargeurs doivent être placés loin des sorties de secours, car celles-ci doivent demeurer accessibles en tout temps pour permettre aux travailleurs d'évacuer rapidement en cas d'incendie.

**Électrique**

Selon leur voltage, les batteries lithium-ion peuvent entraîner des risques électriques tels que :

- Une électrisation ou une électrocution lors d'un contact direct avec les bornes de la batterie ou une déconnexion inappropriée, pouvant causer des brûlures internes, une perturbation du rythme cardiaque, et même le décès.
- Un arc électrique lors d'un court-circuit ou d'un emballement thermique, pouvant causer de graves brûlures externes par la projection de particules, une atteinte oculaire ou auditive.

**Autre risque**

La maintenance ou le transport de batteries lourdes (batterie d'un équipement mobile par exemple) peut provoquer des troubles musculosquelettiques (TMS).

**MESURES DE PRÉVENTION****Formation et information**

- Former et informer les travailleurs sur les risques associés aux batteries lithium-ion, sur leur utilisation, leur entreposage et leur recharge.
- Développer une procédure en cas d'incident ou d'incendie et la diffuser auprès des travailleurs.
- S'assurer de toujours suivre les recommandations du fabricant concernant l'utilisation, la manipulation, le chargement, l'entreposage et l'élimination des batteries.

**Utilisation et manipulation sécuritaires**

- Utilisez uniquement la batterie d'origine conçue pour l'outil ou l'équipement spécifique.
  - Une batterie non certifiée, non recommandée par le fabricant ou non adaptée au modèle d'outil ou d'équipement présente un potentiel de risque élevé.

<sup>1</sup>. [asp-construction.org/bulletin-savoir-prevenir/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-automne-b-2023](http://asp-construction.org/bulletin-savoir-prevenir/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-automne-b-2023)

- Évitez de lancer, de cogner, de percer ou de faire tomber une batterie.
- Ne jamais tenter de la modifier ou de la réparer.
- Ne pas utiliser une batterie qui présente :
  - des signes de déformation, décoloration ou corrosion
  - une odeur forte
  - un échauffement sans utilisation
  - tout autre signe inhabituel.

## Chargement

- Recharger la batterie uniquement avec le chargeur d'origine, certifié et recommandé par le fabricant. L'emploi de tout autre chargeur pourrait diminuer le rendement ainsi que la durée de vie de la batterie, ou entraîner une surcharge.
- Respecter le temps de recharge prescrit et débrancher le chargeur dès que la batterie a atteint sa pleine charge.
- Brancher le chargeur directement dans une prise électrique. Ne pas utiliser de rallonge électrique.
- Recharger les batteries dans un endroit sécuritaire, bien ventilé et à température ambiante pour éviter toute surchauffe.
- Toujours recharger les batteries sous surveillance.
- Placer le chargeur sur une surface ferme et ayant l'espace nécessaire, pour éviter qu'il ne tombe ou ne soit accroché.

- Ne placer aucun matériau inflammable à proximité tel que papier, carton, produit chimique, etc.
- Ne pas recharger une batterie en dessous du point de congélation ou lorsqu'elle est plus chaude que la température ambiante.
- Il est recommandé de recharger une batterie lorsqu'elle atteint environ 10 % de charge pour éviter une diminution de sa durée de vie.

## Entreposage

Entreposer les batteries dans un endroit :

- frais (entre 5 °C et 20 °C) : éviter les températures extrêmes - trop chaud ou trop froid - qui pourraient affecter leur performance et leur durée de vie
- sec : l'humidité peut altérer chimiquement les composants internes de la batterie
- éloigné de toute source de chaleur et à l'abri de la lumière directe du soleil
- isolé des produits inflammables et combustibles qui pourraient s'enflammer
- résistant au feu : les murs, le plancher et le plafond doivent avoir une résistance au feu d'une durée minimale adéquate
- avec un niveau de charge recommandé par le fabricant (habituellement entre 30 % et 50 %).

Les batteries usagées doivent être entreposées dans un endroit différent de celui des batteries neuves.

Les batteries endommagées doivent être conservées dans des contenants conçus à cet effet (ou à l'extérieur), puis évacuées.

## Fin de vie/recyclage

Les batteries lithium-ion sont des déchets dangereux.

- Ne jamais jeter les batteries défectueuses ou en fin de vie à la poubelle. S'informer auprès du fabricant ou d'un centre de collecte spécialisé pour savoir comment en disposer adéquatement.



Les batteries lithium-ion sont des produits dangereux. Respecter les obligations du **Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (RTMD) classe 9, Produits, matières ou organismes divers**, lors du transport.



Merci à Patricia Vega, conseillère en mobilisation des connaissances à l'IRSST pour sa collaboration à la révision de ce texte.



## POUR EN SAVOIR PLUS

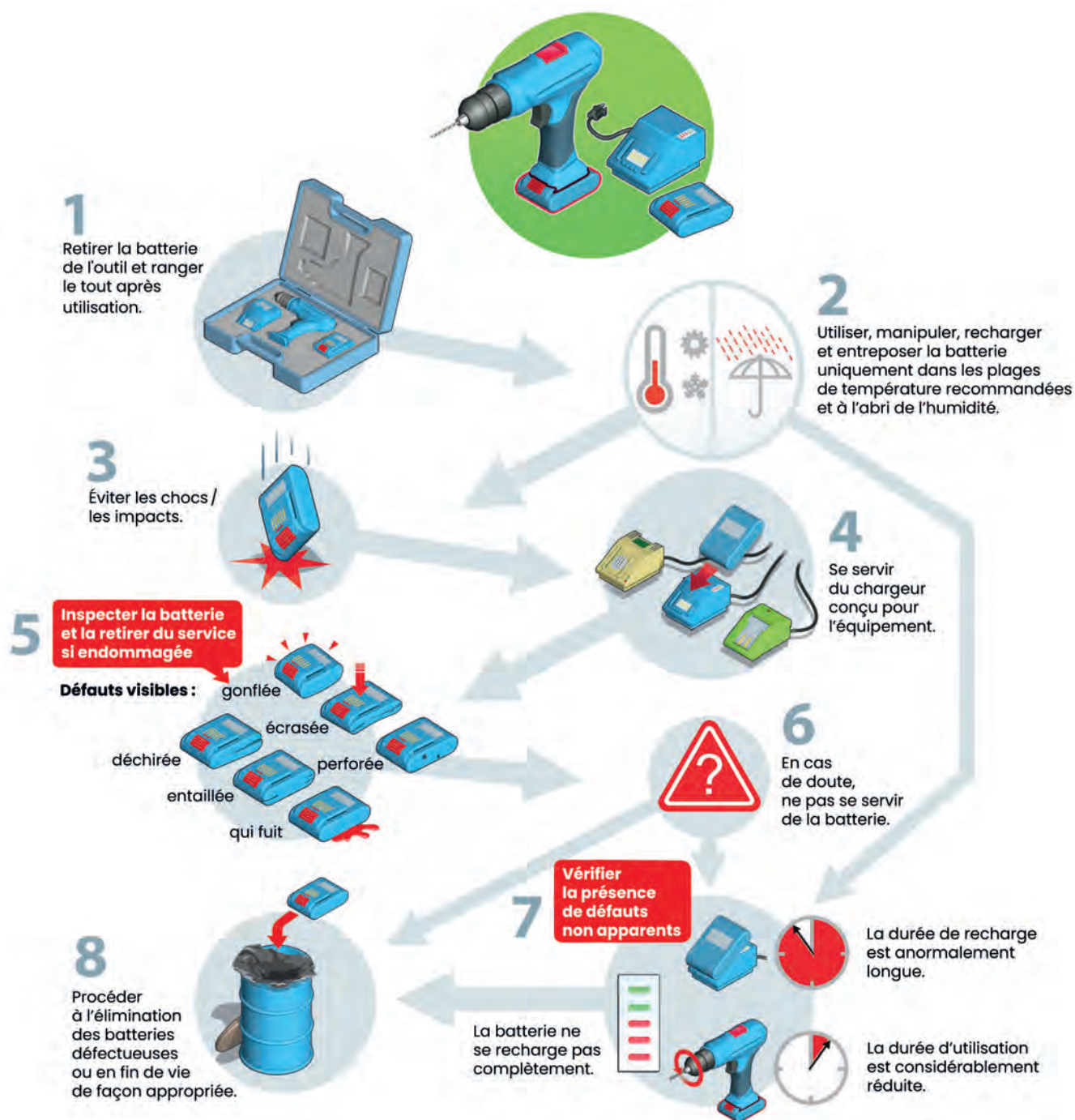
Présentation de l'IRSST *Les risques et les mesures de prévention liés aux batteries lithium-ion*

[cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/a1-risques-mesures-prevention-batteries-lithium-ion\\_0.pdf](https://cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/a1-risques-mesures-prevention-batteries-lithium-ion_0.pdf)

IRSST. Foire aux questions (FAQ) – Véhicules électriques et batteries de puissance lithium-ion – Comprendre et prévenir les risques  
[vehiculeelectrique.irsst.qc.ca/faq/](https://vehiculeelectrique.irsst.qc.ca/faq/)



## Mesures de prévention avec des batteries lithium-ion – Résumé



# Utiliser des rallonges électriques en toute sécurité

Bien que leur usage diminue avec l'amélioration de la performance des outils à batterie, de nombreuses situations requièrent encore l'utilisation de rallonges électriques sur les chantiers de construction. Le respect de la réglementation ainsi que des bonnes pratiques de travail sont essentiels pour assurer la sécurité des travailleurs.



Source: Istock

Les rallonges électriques qui traînent au sol et qui entravent les déplacements peuvent faire perdre pied aux travailleurs et causer des blessures. Il ne faut pas oublier que toute source de tension électrique représente un risque d'électrisation ou d'électrocution.

Afin de prévenir les accidents, il est important d'utiliser des équipements électriques en bon état et conformes, de respecter les prescriptions réglementaires et d'appliquer certaines mesures de prévention.

Une rallonge électrique doit (Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC), art. 2.11.3) :

- 1° avoir un conducteur pour la continuité des masses (c'est-à-dire avoir une mise à la terre)
- 2° être conçue pour l'extérieur
- 3° être de type très résistant pour un circuit de 300 volts ou moins ou de type hyper résistant pour un circuit de 600 volts ou moins

4° être d'une capacité minimalement égale à la valeur du dispositif de protection contre les surintensités du circuit.

## IMPORTANT

Le CSTC précise qu'un circuit de 15 A ou de 20 A à 125 V qui alimente un appareil ou un outil à cordon d'alimentation doit être protégé par un disjoncteur différentiel de classe A [prise DDFT] (CSTC, art. 2.11.9).



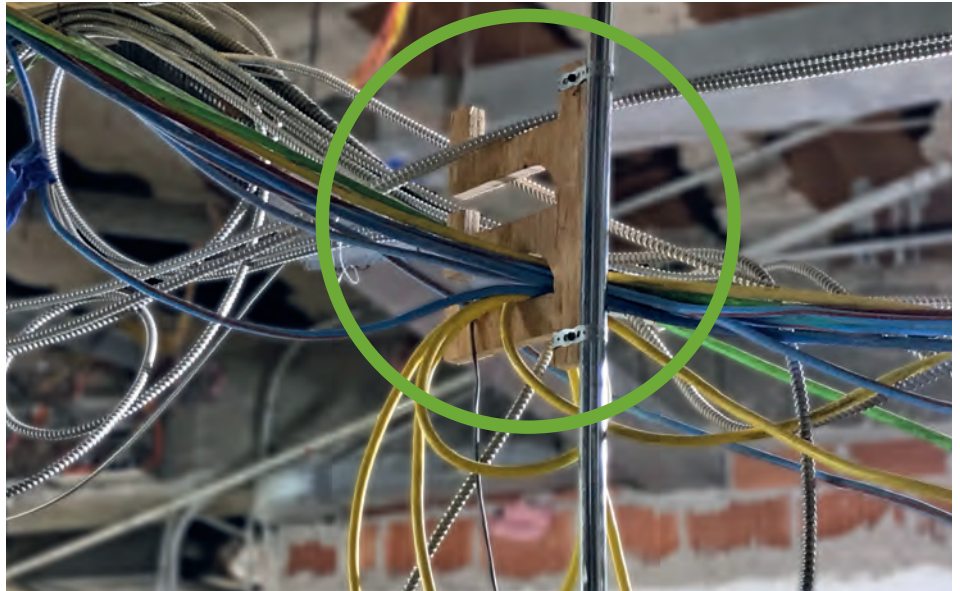
Les rallonges électriques qui alimentent les appareils ou les outils électriques doivent (CSTC, art. 2.11.4 à 2.11.6) :

- Lorsque suspendues, permettre le libre passage. Les supports utilisés doivent être non conducteurs et non coupants pour éviter d'en percer l'isolation. **1**
- Lorsque placées sur le plancher, être protégées de façon à éviter qu'elles ne soient endommagées ou qu'elles ne causent des chutes. **2**
- Lorsque non utilisées, être débranchées et rangées. **3** De plus, une rallonge dont l'un des éléments est brisé, défectueux ou réparé ne doit pas être utilisée et doit être retirée du chantier de construction. **4**

**« Le danger d'électrisation est l'une des Tolérance zéro de la CNESST. »**

**1** Pour suspendre les rallonges électriques, les fixer à une structure à l'aide de supports ou d'attaches prévus à cet effet. Elles doivent être maintenues à une hauteur suffisante pour ne pas gêner la circulation.

Si la structure est métallique, privilégier une attache non métallique afin d'éviter d'endommager l'isolation des fils et de rendre la structure conductrice.



**2** Les rallonges doivent être tenues hors des voies de circulation, car le passage fréquent d'un équipement mobile, un chariot élévateur par exemple, pourrait les affaiblir et les endommager. Si ce n'est pas possible, s'assurer de les protéger adéquatement.

De plus, des rallonges électriques qui encombrant le sol représentent un risque, car elles peuvent faire trébucher ou chuter les travailleurs, et provoquer le débranchement partiel d'équipements.

#### RAPPEL

Toute source de tension électrique constitue un risque d'électrocution. Par exemple, une tension de 120 volts peut générer un courant suffisamment puissant pour provoquer des blessures graves, et même causer la mort.

Les rallonges électriques sont des solutions **temporaires ou de courte durée**. Pour une utilisation permanente ou prolongée, faire installer des prises supplémentaires par un maître électricien.



**3** Ramasser et ranger adéquatement les rallonges électriques non utilisées dans un endroit sec et à l'abri des intempéries. Les ranger en boucle.



**4** Les rallonges électriques comportant un élément brisé, réparé ou défectueux sont interdites d'utilisation et doivent être retirées du chantier. Aucune réparation n'est autorisée (voir image ci-dessous). Une rallonge modifiée ou réparée perd sa certification CSA ou UL, et son utilisation contreviendrait au Code de construction du Québec.



En terminant, les rallonges électriques sont couramment utilisées sur les chantiers de construction. Même si leur usage peut sembler sans risque, des mesures de prévention doivent être appliquées afin de réduire les risques électriques et d'offrir un environnement de travail sécuritaire aux travailleurs.



### BONNES PRATIQUES

- Utiliser des équipements électriques approuvés et certifiés par un organisme reconnu.



- Toujours inspecter une rallonge électrique avant son utilisation et en vérifier régulièrement l'état. Dérouler la rallonge électrique pour s'assurer :
  - qu'elle soit exempte de nœuds, ne soit pas pliée, tordue ou coincée
  - que la gaine ne présente aucun signe de surchauffe, de craquelures, de fissures, de séparation des couches de matériel ou tout autre signe d'usure
  - qu'elle soit exempte de traces de produit pouvant altérer ses propriétés isolantes (peinture, graisse, huile).
- En cas d'anomalie, la retirer du service et y apposer une étiquette sur laquelle il est indiqué clairement « Hors service ».
- S'assurer que la rallonge électrique sélectionnée ait la longueur et le calibre (gauge) nécessaires pour exécuter le travail.
- Ne jamais brancher deux rallonges électriques bout à bout.
- Vérifier régulièrement la rallonge et le cordon d'alimentation pour s'assurer qu'ils ne sont ni coincés ni écrasés.
- Tenir le cordon d'alimentation et la rallonge à l'écart de l'outil et de la trajectoire qu'il doit suivre.
- Ne jamais soulever ou transporter un outil par le cordon d'alimentation ou la rallonge.



# Urgences, premiers secours et sauvetages en espace clos

Un espace clos, du fait de son emplacement, sa conception et son contenu, peut comporter des risques importants pour la santé et la sécurité des travailleurs qui y pénètrent. Une planification rigoureuse des mesures d'urgence doit être élaborée afin d'assurer une intervention efficace en cas de situation critique.

Pour aider les employeurs à mieux planifier et gérer les situations d'urgence, de premiers secours et de sauvetage lors d'interventions en espace clos, deux nouveaux documents ont été produits par un comité multidisciplinaire. Ce comité regroupe les ASP, dont l'ASP Construction, l'IRSSST, l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) et l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ).

## AIDE-MÉMOIRE

Un aide-mémoire a été développé afin de rappeler les actions à entreprendre lorsque l'atmosphère est anormale, avec ou sans risque d'incendie ou d'explosion, à l'intérieur comme à l'extérieur d'un espace clos, les conditions à respecter pour assurer les premiers secours, ainsi que les types de sauvetage possibles selon les conditions présentes.

## PROTOCOLE DE COMMUNICATION

Un modèle personnalisable permet d'identifier rapidement les personnes à contacter lorsqu'une situation d'urgence est déclenchée.

Pour télécharger ces documents, voir le site Web de l'ASP Construction, à la section **Nos publications**.

**URGENCES, PREMIERS SECOURS ET SAUVETAGES • ESPACES CLOS**

**AIDE-MÉMOIRE**

Cet aide-mémoire a pour but de rappeler les étapes logiques des actions à prendre lors de situations d'urgences, de premiers secours et de sauvetages en espace clos.

**1. URGENCES : ATMOSPHÈRE**

À l'extérieur de l'espace clos, une atmosphère anormale est présente si elle contient 20,9 % d'oxygène, 0 % de gaz inflammables, ou si elle présente d'autres caractéristiques pendant une intervention en espace clos.

ANALYSE

Atmosphère anormale d'incendie/d'explosion

- LIE > 5 % ou
- O<sub>2</sub> < 19 % (lecture de la LIE impossible)
- O<sub>2</sub> > 23 % (atmosphère enrichie)
- Poussières combustibles non contrôlées

OUI

ARRÊTER LES TRAVAUX

NE PAS OUVRIR / NE PAS ENTRER

Maintenir le périmètre de sécurité et DEMANDER L'INTERVENTION DES SECOURS

Atmosphère anormale AVEC risque d'incendie/d'explosion

PERSONNE QUALIFIÉE LES OPÉRATIONS D'INTERVENTION

Analyser l'atmosphère à l'extérieur de l'espace clos, identifier les causes d'élimination et de prévention

Pompiers

Ce document est le résultat de la collaboration des organismes suivants:

**PROTOCOLE DE COMMUNICATION URGENCES, PREMIERS SECOURS ET SAUVETAGES ESPACES CLOS**  
 [Nom de votre établissement/infrastructure]

Votre logo

Le surveillant appelle le répartiteur d'appel<sup>1</sup> : tél. + fonction (opérateur, contrôleur, agent de sécurité, etc.)

pour déclencher la procédure (cocher) :  Urgence<sup>2</sup>    Premiers secours<sup>3</sup>    Sauvetage en espace clos<sup>4</sup>

Adresse ou lieu : \_\_\_\_\_

Précision sur la localisation : \_\_\_\_\_

Si sauvetage en espace clos<sup>4</sup> (cocher) :  EX    IN    SV    SH    SN    D    ST    DIVS

Nombre de victimes et leur état de santé à l'extérieur/intérieur de l'espace clos : (nbre de victimes) + (état de santé à l'extérieur/à l'intérieur)

PROTOCOLE D'APPEL ET DE COMMUNICATION	Urgences	Premiers secours	Sauvetages
<input type="checkbox"/> Personne désignée pour diriger les opérations : (tél. + fonction)	X	X	X
<input type="checkbox"/> Travailleurs affectés aux OPérations de Sauvetage (TOPS externes et internes)			X
<input type="checkbox"/> Secouristes en milieu de travail : tél. + fonction		X	X
<input type="checkbox"/> 911 : ambulance		X	X
<input type="checkbox"/> 911 : pompiers (incendie, matières dangereuses, etc.) – incendie ou gaz explosifs	X	X	X
<input type="checkbox"/> Équipe de sauvetage technique spécialisée (en entraide, si TOPS victimes)	X	(3 <sup>ème</sup> répondants)	X
<input type="checkbox"/> Gestionnaire concerné, responsable de l'établissement : (tél. + fonction)	X	X	X
<input type="checkbox"/> Personnel additionnel pour diriger les secours au bon endroit	X	X	X
<input type="checkbox"/> Personne qualifiée pour les espaces clos ou les espaces avec accès restreint : (tél. + fonction)	X	X	X
<input type="checkbox"/> Surveillant incendie pour le travail à chaud en espace clos (SITC-EC) : Voir le <a href="#">Permis de travail à chaud en espace clos</a>	X		

<sup>1</sup> Le répartiteur d'urgence peut aussi être la personne désignée pour diriger les opérations de sauvetage (coordonnateur).  
<sup>2</sup> Urgences : incendie, alarme indiquant la présence d'une atmosphère inflammable (LIE > 5 %) ou enrichie en oxygène (O<sub>2</sub> > 23,0 %); doute sur l'efficacité de l'analyse de l'atmosphère (ex. : pas assez d'oxygène [O<sub>2</sub> < 19 %] pour analyser la LIE; doute sur la présence d'un autre contaminant); etc.  
<sup>3</sup> Premiers secours : lorsque l'entrant ou l'entrante éprouve un malaise à la suite d'un autosauvetage ou d'une évacuation de l'espace clos (alarme du détecteur, doute sur la qualité de l'air, etc.).  
<sup>4</sup> Sauvetages : peuvent être de type externe, interne, avec ou sans une atmosphère contaminée (DIVS) : à la verticale (hauteur/profondeur) ou à l'horizontale, avec ou sans désincarcération, avec ou sans risque d'ensevelissement ou de noyade.

EX : Sauvetage externe      SV : Sauvetage vertical/hauteur/profondeur

IN : Sauvetage interne      SH : Sauvetage horizontal

SN : Sauvetage nautique      ST : Sauvetage d'un travailleur enseveli (en tranchée)

D : Désincarcération      DIVS : Sauvetage en atmosphère contaminée

**L'autosauvetage et les premiers secours à l'extérieur d'un espace clos s'appliquent à toutes les situations de travail.**

© Comité multi-ASP-IRSSST - Espaces clos - 2025. Le Comité autorise l'adaptation aux membres des ASP participantes sous condition de la mention de la source. Le document original est accessible sur le site de l'APSAM ([www.apسام.com](http://www.apسام.com)). Document produit en collaboration avec l'ENPQ et l'IPIQ. 2025-09-01

Convention du service Poste-publications 40064867

Retourner les articles non distribuables à ASP Construction, 7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301, Anjou QC H1K 4E4

SAVOIR PRÉVENIR

Volume 41, numéro 1, printemps 2026

11



# Coup d'œil sur le Centre de documentation

Cette rubrique vous offre un accès rapide aux statistiques les plus récentes en santé et en sécurité du travail (SST). Elle regroupe les documents incontournables pour faciliter la recherche d'informations fiables et utiles.



## AYEZ SOUS LA MAIN LES PLUS RÉCENTES STATISTIQUES EN SST AU QUÉBEC

### 1. Statistiques annuelles 2024

En annexe de ce document se trouve un tableau regroupant diverses statistiques, notamment le nombre d'accidents, de décès et d'enquêtes relatifs au secteur Bâtiment et travaux publics pour l'année 2024.

CNESST. (2025). *Statistiques annuelles 2024*. – Parution : 2025-07.

### 2. Liste des décès acceptés pour 2024 : secteur construction

Tableau statistique sur les décès survenus dans le secteur de la construction en 2024, répartis selon le siège et la nature de la lésion, le genre d'accident ou d'exposition, l'agent causal et la profession. Il a été rendu public, sur le site Web de la CNESST, à la suite d'une demande d'accès à l'information.

CNESST. (2025). *Liste des décès acceptés pour 2024 pour la province pour le secteur SCIAN de la construction*. – Rapport D25-794, produit le 2025-11-06.

### 3. ObservatoireSST

Le site Web de l'*ObservatoireSST* de l'IRSST est une plateforme interactive qui diffuse et analyse des statistiques en SST au Québec. Son objectif est de suivre l'évolution des lésions professionnelles, de mieux comprendre les risques présents dans les milieux de travail et d'orienter la prévention sur le terrain. Progressivement, l'*ObservatoireSST* continuera de s'enrichir de nouveaux contenus et d'outils d'analyse.

### 4. Troubles musculosquelettiques (TMS) : lésions 2020-2024

Les données montrent que plus des deux tiers des lésions liées aux TMS en milieu de travail (69,4 %) proviennent de quatre secteurs, parmi lesquels figure celui de la construction, qui représente 8,6 %.

→ Tableaux 4.4 et 4.5 : données sur la construction.

CNESST. (2025). *Statistiques sur les lésions attribuables aux troubles musculosquelettiques (TMS) en milieu de travail, 2020-2024*. – Parution : 2025-07.

### 5. Risques psychosociaux : lésions 2020-2024

Présente un portrait statistique de la violence physique et psychique, du stress et du harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail pour les années 2020 à 2024. Le secteur de la construction y est représenté.

CNESST. (2025). *Statistiques sur les risques psychosociaux liés au travail, 2020-2024*. – Parution 2025-10.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez ici la version numérique du bulletin Printemps 2026 pour accéder aux 5 documents mentionnés : [asp-construction.org/bulletin-savoir-prevenir/bulletins/dl/bulletin-printemps-2026](http://asp-construction.org/bulletin-savoir-prevenir/bulletins/dl/bulletin-printemps-2026)

Pour voir la page Web du centre de documentation : [asp-construction.org/ressources-sst/centre-de-documentation](http://asp-construction.org/ressources-sst/centre-de-documentation)

Pour joindre la documentaliste : [biblio@asp-construction.org](mailto:biblio@asp-construction.org)

